

Le Tribunal fédéral balaie les recours contre le parc éolien de « Sur Grati » – une troisième victoire pour l'éolien en moins d'un an !

Le Tribunal fédéral a intégralement balayé le recours formulé à l'encontre du plan d'affectation relatif au parc éolien « Sur Grati ». Ce projet prévoit l'installation de six éoliennes qui produiront 49 millions de kilowattheures par an, soit l'équivalent de la consommation d'environ 45'000 personnes. Lionel Perret, directeur de Suisse Eole : « Nous nous réjouissons que le Tribunal fédéral se prononce pour la troisième fois en faveur de l'éolien en moins d'un an. Cela montre une fois de plus que les parcs éoliens suisses s'appuient sur une planification solide et techniquement parfaite. »

En avril 2021, le Tribunal fédéral a donné son feu vert pour le projet de Sainte-Croix, tout comme pour celui du Grenchenberg au mois de novembre. « Sur Grati » est un projet ancré dans la région avec les communes porteuses de Premier, Vallorbe et Vaulion, ainsi que le fournisseur d'énergie régional VOénergies.

Mesures de compensation et de protection suffisantes

Le Tribunal fédéral a rejeté le recours formulé par Helvetia Nostra, Paysage-Libre Vaud, Association SOS Jura Vaud Sud ainsi que des particuliers contre la décision de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal vaudois. Ce dernier avait déjà confirmé le bien-fondé du projet et la conformité du dossier aux exigences légales à l'automne 2019. Les juges fédéraux ont entre autres estimé que les mesures de compensation et de protection concernant les impacts sur l'avifaune et les chiroptères étaient suffisantes : détection par radar et arrêt des installations à certaines périodes en faveur des oiseaux migrateurs, des chauves-souris ainsi que du pipit des arbres et de la bécasse des bois, en particulier.

14 ans après le début du projet

Les juges de Mon Repos ont également écarté l'argument de la production d'énergie escomptée. Le seuil de 20 GWh fixé par l'ordonnance sur l'énergie est en l'occurrence largement dépassé, et les éoliennes, qui réalisent 70% de leur production durant l'hiver, viennent compléter à merveille les autres sources renouvelables. Avec cet arrêt, le projet peut aller de l'avant 14 ans après son lancement.

Énergie 100% locale et renouvelable

Grâce au parc éolien, VOénergies, en charge du pilotage technique du projet, alimentera la totalité de sa distribution d'électricité avec de la production renouvelable locale. L'apport d'énergie éolienne couvrira 75% de la quantité requise. Les centrales hydroélectriques et solaires existantes représenteront les 25% restants. Les développeurs viennent de terminer la deuxième campagne de mesures de vents tout aussi prometteuse que la première. Stéphane Costantini, Syndic de Vallorbe : « Pendant le premier semestre 2022, nous allons évaluer le type de machine le plus adéquat pour ce parc et mettre à l'enquête les éoliennes durant le deuxième semestre de cette année. » S'il n'y pas d'opposition, le chantier du projet approuvé par les autorités fédérales, cantonales et communales pourrait démarrer en 2023.

Ralentir mais non pas empêcher

Isabelle Chevalley, présidente de Suisse Eole constate : « Les opposants à l'énergie éolienne réussissent certes à ralentir certains projets. Malheureusement, il y a toujours 6 parcs éoliens avec en tout 55 éoliennes qui sont dans l'attente d'un jugement du Tribunal fédéral ! Mais les opposants n'empêcheront pas l'exploitation de l'énergie éolienne en Suisse car cette dernière est trop précieuse pour un avenir énergétique et écologique durable. »

Pour plus d'informations:

Lionel Perret, agence de Suisse Eole, 032 933 88 66 ou 078 739 80 01

Anita Niederhäusern, contact médias Suisse Eole, 077 512 81 26

À propos de Suisse Eole

L'énergie éolienne suisse va devenir le pilier d'un approvisionnement en électricité basé sur les énergies renouvelables : Suisse Eole, l'association pour la promotion de l'énergie éolienne en Suisse, évalue le potentiel de l'énergie éolienne à 15% de la consommation actuelle d'électricité, sous réserve que la Confédération, les cantons, les communes et la population travaillent main dans la main à la mise en œuvre de la stratégie énergétique 2050. Le développement de l'énergie éolienne va de pair avec les principaux critères du développement durable et prend en compte les zones protégées d'importance nationale.

Suisse Eole, l'association pour la promotion de l'énergie éolienne en Suisse, a été créée en 1998 et compte actuellement près de 290 membres.

[Images >>](#)

Informations complémentaires: www.suisse-eole.ch